

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

**En exercice : 19**

**Présents : 18**

**Votants : 19**

**Délibération N° 049-2026**

**ADRESSAGE DE  
L'IMPASSE LES PLACES**

L'an deux mil vingt-six le quatorze du mois d'avril, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de Madame Laure CAPY, maire.

**Date de convocation du Conseil :** le 14 avril 2026

**Présents :**

Mme Laure CAPY, Mme Fanny BONILLO, Mme Marie RAYNAUD, Mme Christine BOUILHAC, Mme Morgane BAYLE, Mme Pamela ALBA, Mme Sylvie BOUDRIE, Mme Lydie MACQUER et Mme Marion BOUYSSSE, M Fabien MATHIEU, M. Philippe DUPUY, M. Pierre FOURCHES, M Charles ORLIANGES, M. Pierre TRESMONTAN, M Jean -Yves BUCHERAUD, M Julien DE SOUSA, M. Jean-Michel LEYRIS et M Jean- Jacques ABBELLA.

**Absents excusés :**

Mme Carinne SEGRETAIN, donne procuration à Mme Laure CAPY

**Secrétaire de Séance :** M. Jean-Yves BUCHERAUD

Mme le Maire explique que pour compléter l'adressage, il faut numéroter les 4 bâtiments situés le long de cette impasse baptisée : « Impasse Les Places ».

Pour poursuivre dans la numérotation en système métrique, il est convenu de donner les numéros suivants : 14 / 36 /76 et 69

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte à l'unanimité la proposition de numérotation.

Le conseil municipal charge le maire de la bonne exécution de cette motion

"Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, transmis en préfecture et affiché le 16 avril 2026"

**Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus.  
Le Maire, Laure CAPY**

